

Convention de parrainage

Règlement en vigueur au 1er Septembre 2017

1 – Conditions préalables :

La possibilité de conclure un contrat de parrainage est subordonnée à l'acceptation des frais de gestion annuels du contrat de parrainage qui se montent forfaitairement à 10€ ou 15\$. Les versements effectués dans le cadre du contrat de parrainage (don, adhésion et frais).

Ce contrat, sous réserves de dénonciation par l'une ou l'autre des parties, sera reconduit tacitement sans formalités pour se terminer, au plus tard, à la date de fin de scolarité de l'élève ou de l'étudiant.

2 – Modalités du parrainage individuel :

2.1 - Engagement du parrain et/ou de la marraine :

Le parrain ou la marraine s'engage à prendre en charge le montant du parrainage pour l'un des enfants de la "One Love House" (en RDC).

Le contrat de parrainage, établi par écrit, est conclu pour une durée à définir qui ne saurait être inférieure à un an tout en sachant que le coût du parrainage est le suivant : 25€ ou 30 \$/mois/enfant *



Ecole



Santé



Nourriture



Activités extra-
scolaires



Maison

* Chaque enfant peut bénéficier de plusieurs parrainages et le montant peut être supérieur à 25€/ 30\$ si le parrain le désire.

Le coût mensuel du parrainage a été fixé a minima et peut être, à la demande du parrain ou de la marraine, revu à la hausse.

Il est payable par virement permanent mensuellement, trimestriellement ou annuellement à l'ordre de l'association One Love qui se chargera de mettre en œuvre le parrainage.

One Love habilitera un représentant pour garantir la bonne utilisation des fonds concernés afin de permettre au filleul de bénéficier de l'aide le concernant.

Une correspondance régulière sera établie avec le filleul ainsi qu'un suivi de l'évolution de ses résultats scolaires et développement personnel. Le parrain ou la marraine s'engage à lui fournir en ces occasions tous les encouragements nécessaires à sa réussite.

L'ONG One Love s'engage enfin à rendre compte une fois par an de la situation de son filleul au parrain ou à la marraine afin de faire un bilan du parrainage et d'évaluer son efficacité.

Si le parrain ou la marraine devait être dans l'obligation de mettre fin à cet engagement pour des raisons majeures, il (elle) s'engage à en avertir immédiatement l'association pour qu'elle puisse envisager d'autres solutions.

2.2 – Suivi du parrainage :

En parrainant un enfant, il sera remis au parrain ou à la marraine un exemplaire du contrat de parrainage et divers documents liés à son engagement.

Y figureront :

- la photo du filleul (e)
- des informations sur son identité, sur son parcours scolaire
- une présentation de sa région et de son établissement scolaire

Au minimum, 1 fois par an, le parrain ou la marraine recevront des nouvelles de son parrainage sous la forme :

- d'un compte rendu de ses activités scolaires et/ou
- d'une note de notre correspondant sur place et/ou
 - de nouvelles photos et/ou
- de courriers ou de messages du filleul (e) et/ou
 - d'une vidéo du filleul

3 - Responsabilités et traitement des litiges :

En cas de contestation sur l'interprétation, l'exécution ou la réalisation quelconque d'une des dispositions du contrat de parrainage, et à défaut d'accord des parties pour avoir recours à une procédure de conciliation avec les membres du bureau de One Love , les juridictions de Paris (France) et/ou Kinshasa (République Démocratique du Congo) ; en fonctions de l'endroit où le parrainage est effectué ; seront seules compétentes pour traiter le litige.

Parrain/Marraine

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Numéro whatsapp:
 adresse postale (pour les reçus fiscaux):

Afin de valider votre parrainage merci de nous remettre :

- Une copie de votre pièce d'identité
- Une photo
- La convention de parrainage signée
 (possibilité d'envoi par mail scanné à contact@associationonelove.org)

Moi,, certifie l'exactitude des différentes données et documents sur l'honneur, et m'engage pour une durée de : 1 an 2 ans an(s)
 à parrainer le ou les enfants suivant(s) :

.....

Soit un montant mensuel de :/mois

(pour le premier mois rajouter 10€ ou 15\$ vu §1 conditions préalables)

Date :

Signature :